

Édition et pouvoirs : 12^e colloque international de bibliologie.
Sous la direction de Jacques Michon. Sainte-Foy : Presses de
l'Université Laval, 1995. 329 p.

Rénald Buteau

Volume 42, Number 2, April–June 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033291ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033291ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Buteau, R. (1996). Review of [*Édition et pouvoirs : 12^e colloque international de bibliologie*. Sous la direction de Jacques Michon. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1995. 329 p.] *Documentation et bibliothèques*, 42(2), 99–100.
<https://doi.org/10.7202/1033291ar>

trois parties. L'évolution marquée de la *DDC* vers une structure à facettes plutôt qu'énumérative permet sûrement une indexation plus précise et raffinée mais rend plus ardue la tâche des classificateurs novices. Ce manuel constitue sans aucun doute une clé d'accès à l'univers Dewey dont tireront grand profit autant les professeurs et étudiants en documentation que les classificateurs sur le terrain.

L'ouvrage comporte 12 chapitres qui décrivent pour la plupart le contenu et le mode d'emploi de la 20^e édition. Ainsi le chapitre 2 s'intéresse à la structure et à l'organisation du texte dans les quatre tomes, le chapitre 3 explique les diverses notes et instructions utilisées dans les rubriques de la *DDC*, le chapitre 5 initie à l'utilisation de l'index et enfin les chapitres 7 à 11 se consacrent à l'étude respective des 7 tables auxiliaires. D'autres chapitres débordent cependant le cadre immédiat de la 20^e édition pour s'intéresser à l'historique et aux grandes caractéristiques de la classification décimale Dewey (chap. 1), aux principes fondamentaux de l'analyse et de la classification d'un document (chap. 4) ou aux méthodes pratiques d'élaboration d'un indice (chap. 6 et 12). Un sommaire et une série d'exercices complètent les chapitres tandis qu'on retrouve en toute fin de volume une section «Réponses aux exercices», un glossaire, une bibliographie et un index.

Une question se pose. Dans quelle mesure le présent guide pratique fait-il double emploi avec l'Introduction (vol. 1) et le Guide (vol. 4) de la *DDC*? Il y a effectivement redondance avec l'Introduction qui traite déjà de l'historique du système Dewey, des éléments de la notation, des principes de la classification ou de l'élaboration de l'indice. L'originalité, l'intérêt de l'ouvrage de Chan, Comaromi et Satija réside avant tout dans les exemples et exercices dont il fait abondamment usage. Judicieusement disséminés partout dans l'ouvrage, les exemples sont pertinents et assure la compréhension d'une matière parfois aride. Les exemples référant au contexte francophone ne sont cependant pas aussi nombreux que le laisse entrevoir la préface à l'édition française. Quant aux nombreux exercices qui terminent les chapitres, ils sont bien gradués et couvrent adéquatement la matière enseignée.

Le reproche que l'on doit adresser à l'édition française concerne la pauvre qualité de la langue. La traduction, hélas trop souvent littérale, malmène la langue française qui manque un peu partout d'élégance. L'orthographe est correct, mais on ne compte plus les anglicismes, les mauvaises tournures de phrases, les fautes de syntaxe ou les accroc à la ponctuation. À titre d'exemples, des phrases boîteuses telles que, «*l'ordre des éléments de l'indice varie un peu de celui pour d'autres types de combinaisons*» et «*certain considèrent intéressant de mémoriser le premier sommaire*» (p. 17) sont-elles acceptables? Une langue plus limpide aurait mieux servi l'intention louable des éditeurs de donner aux utilisateurs francophones un outil pour assurer une compréhension parfaite de la *DDC*. Dans l'éventualité d'une nouvelle édition, il faudra polir et repolir le français et non pas se contenter d'un premier jet.

Et nous devons souhaiter une nouvelle édition de ce guide pratique, dans les meilleurs délais, lorsque paraîtra la 21^e édition de la *Classification décimale de Dewey*. Ne faudrait-il pas espérer également une version de cette même 21^e édition dans la langue de Molière?

Suzanne Rousseau-Dubois
Bibliothèque nationale du Québec

Édition et pouvoirs: 12^e colloque international de bibliologie. Sous la direction de Jacques Michon. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval, 1995. 329 p.

L'édition occupe une place prépondérante dans le monde de la communication. Comme véhicule d'idées et d'information, elle a été (et est toujours) intimement liée aux diverses formes de pouvoirs (État, Église, etc.). Depuis la naissance de l'imprimerie jusqu'à nos jours, l'histoire du livre a été marquée par bien des épisodes mettant en cause sa diffusion et son rôle. Réunis à l'occasion du 12^e Colloque international de bibliologie, 27 chercheurs spécialisés en littérature, en communications et en bibliothéconomie présentent différents aspects de l'histoire de l'édition et du livre. Ils se penchent sur le rapport étroit entre l'édi-

tion et les pouvoirs politique, religieux et économique. Leurs communications sont regroupées sous trois grands thèmes: «Histoire et système de l'édition», «Stratégies des pouvoirs et contre-pouvoirs» et «La production et la diffusion de l'écrit».

Le premier regroupement est composé de textes rendant compte des rapports de l'édition à la littérature et des phénomènes de la contrefaçon et de l'auto-édition. On y parle entre autres des conséquences de la commercialisation du livre sur l'édition littéraire dans les pays industrialisés. Par exemple, Alberto Cadioli (Université de Milan) fait ressortir que l'élargissement du marché du livre en Italie n'a pas signifié nécessairement un accroissement de l'activité de lecture. Noyée par les autres formes de média (on pense à la télévision, au cinéma), la lecture a perdu de son lustre comme activité d'enrichissement personnel. L'industrie du livre ne se préoccupe que de la production d'ouvrages conformes à l'attente des médias et au goût du grand public.

Historiquement, des marchés marginaux ont donné naissance à des activités de contrefaçon et de contrefaçon. On évoque ainsi la diffusion de réimpressions belges en Italie durant la première moitié du XIX^e siècle, la contrefaçon d'ouvrages juridiques au Québec durant ce même siècle, du «piratage» et de contrefaçon dans l'édition populaire au Québec entre 1940 et 1960. On traite également du développement de l'auto-édition littéraire au Québec.

Le second regroupement aborde les rôles actifs de l'État ou de l'Église. Contrôler l'imprimé signifie souvent censurer. Pierre Hébert soulève le cas de la brochure de Laurent-Olivier David intitulé *Le clergé canadien, sa mission, son oeuvre* (1896) qui a été mis à l'index par Rome. Cet opuscule a été au coeur d'un affrontement entre les pouvoirs politiques et religieux au Canada à la fin du XIX^e. Il traitait de l'intervention du clergé dans les luttes politiques, particulièrement lors de l'élection de Wilfrid Laurier. Portée à Rome par les libéraux et le clergé pour des raisons différentes (les libéraux dénonçaient l'influence exagérée du clergé sur la politique et inversement, le clergé reprochait aux libéraux leur manque de respect face aux prêtres), la brochure a été mise au

banc. Hébert constate que l'acte censorial est de nature interprétative, selon que l'on est d'un côté ou l'autre du pouvoir. De son côté, Judit Lörincz rend compte des activités de censure en Hongrie durant les années 1980 et de l'apparition des publications clandestines (samizdats). Jan Rubes reprend ce thème des samizdats et explique leur «normalisation» en Tchécoslovaquie.

Les problèmes d'édition ne concernent pas que les ex-pays de l'Est. Hans-Jürgen Lüsebrink se penche sur le pouvoir colonial en Afrique occidentale française (1856-1960) et sur l'évolution des imprimeurs-éditeurs. Sur le même continent, Rabah Allahoum s'intéresse à l'édition en Algérie, depuis la période ottomane jusqu'à nos jours. Sylvie Faure et Josée Vincent rappellent dans leur communication respective, le rôle joué par l'État depuis 1960 dans la diffusion de la littérature canadienne.

Dans le dernier regroupement intitulé «La production et la diffusion de l'écrit», nous retrouvons huit communications. Quatre de ces études portent sur les nouvelles technologies qui remettent en cause les métiers d'auteur et d'éditeur de même que l'existence du support imprimé. Ainsi, Bill Winder s'intéresse au texte électronique et à son épistémologie. Il s'interroge sur le rôle du pouvoir politique face à la diffusion du document électronique, notamment au regard du droit d'auteur.

Pour sa part, François Richaudeau met en évidence les rapports en France entre les technologies nouvelles de production et les techniques nouvelles de commercialisation. Il rappelle que depuis l'invention de l'imprimerie, les acteurs de la chaîne éditoriale ont beaucoup changé. Au temps de Gutenberg, l'éditeur était également imprimeur, diffuseur et libraire. Quelques siècles plus tard, sous l'égide d'un capitalisme libéral, de solides maisons d'édition voient le jour dont quelques-unes existent encore aujourd'hui (Larousse, Flammarion). Généralement, ces maisons s'occupent de tout (impression, édition, distribution et diffusion). De nos jours, la procédure éditoriale a subi quelques fragmentations. L'éditeur soustrait la distribution, l'impression et (de plus en plus) la diffusion. Mais l'impact le

plus important provient sans doute de l'arrivée de la micro-informatique qui donne à l'auteur une plus grande autonomie: à l'aide de logiciels, il peut concevoir lui-même la composition et la mise en page de ses oeuvres. Toutefois, si l'auteur peut ainsi devenir son propre éditeur, il y a certains aspects qu'il ne peut contrôler: la distribution et la diffusion. Pour être lu, il devra nécessairement passer par la structure éditoriale actuelle, c'est-à-dire les maisons d'édition.

Voilà donc résumées quelques-unes des communications présentées dans ce colloque international de bibliologie. Toutes ces études de cas, issues d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Afrique, proposent des modèles bibliologiques particuliers à chaque environnement. Historiquement, l'édition a toujours été au coeur des grands débats de société. Le passé étant garant de l'avenir, l'élaboration et l'étude de ces modèles ne peuvent qu'éclairer les rapports futurs entre l'édition et les différentes formes de pouvoirs.

Régnald Buteau

Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Normes pour les centres de documentation des établissements canadiens de santé. Groupe de travail ABSC/CHLA sur les normes pour les Centres de documentation des établissements canadiens de santé. Montréal: Éditions ASTED, 1995.

Voici parues, traduites de *Standards for library & information services in Canadian healthcare facilities*, les normes pour les centres de documentation de santé. Travail comparable, mais différent, de celui de la Medical Library Association avec les *Standards for hospital libraries*, cet outil a été révisé par rapport à sa précédente édition et réactualisé. Car, selon les auteurs, «*les changements technologiques, ..., le développement des réseaux de télécommunications, l'éventail de plus en plus grand des services... et les nouvelles tendances des services de santé ont changé radicalement le contexte dans lequel nous travaillons et notre façon d'offrir les services.*»

Le problème est donc posé dans des termes clairs. Outil de travail essentiel, donnant les bases pour le développement d'un Centre de documentation, une des qualités premières de ce document est de s'adresser à tous les spécialistes de l'information, responsables de petites, moyennes ou grandes structures. Bible, livre de chevet, ouvrage de référence, il existe beaucoup de termes pour qualifier ce type de document.

Mais, justement, pourquoi s'avère-t-il nécessaire d'édicter des normes? Le développement de l'information, des technologies permet dorénavant de répondre aux besoins des utilisateurs exigeants du monde de la santé. Aujourd'hui, une bibliothèque, un centre de documentation au sein d'un hôpital ou d'une unité de recherche, ne peut plus se contenter de travailler dans l'à-peu-près (ce qui n'est certainement pas le cas) comme auparavant; se référer à des normes existantes est donc un passage obligé et une aide précieuse. Elles vous montrent la voie à suivre, vous confortent dans les choix que vous avez faits et vous donnent des pistes supplémentaires. La réponse finale donnée à l'utilisateur n'en sera que plus fiable.

Le fait que des normes existent montrent également qu'une profession est arrivée à maturité, que son importance est telle qu'elle se doit de suivre une voie commune.

Mais quelle a été la démarche suivie par les auteurs dans la rédaction de ces normes? Cette brochure, très facile d'accès, à la présentation claire et aérée, est divisée en 9 chapitres avec 4 groupes de normes que nous allons détailler (chapitres 1 à 4): c'est en quelque sorte, la première partie; puis, un glossaire (5), une série d'exemples (6), une bibliographie (7), des équivalences de normes (8) et une auto-évaluation (9) constituent la deuxième partie.

Les 4 groupes de normes

Afin de faciliter leur utilisation, chaque groupe de normes se présente avec le même plan: une définition et une explication en 5 à 10 lignes et plusieurs paragraphes (entre 3 et 6) détaillant et expliquant de manière précise la marche à suivre,